

France-Le Pecq: Software package and information systems**OJ S 141/2021 23/07/2021****Contract notice****Supplies****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville du Pecq

Postal address: 13 bis quai Maurice Berteaux

Town: Le Pecq

NUTS code: FR103 Yvelines

Postal code: 78230

Country: France

E-mail: achats@ville-lepecq.org

Telephone: +33 130612121

Internet address(es):Main address: <http://www.ville-lepecq.fr>Address of the buyer profile: <http://www.eu-supply.com/pecq.asp>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.eu-supply.com/pecq.asp>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.eu-supply.com/pecq.asp>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Extension et refonte du dispositif de vidéoprotection

II.1.2. Main CPV code

48000000 Software package and information systems

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le présent marché a pour objet l'extension et la refonte du dispositif de vidéoprotection de la Ville du Pecq. Ce dispositif sera raccordé et mutualisé avec l'Hôtel de Ville du Pecq et le CSU de la ville de Croissy-sur-Seine. La procédure de passation utilisée est: l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2-1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé sous forme d'un accord-cadre sans minimum et avec maximum passé en application des articles L. 2125-1-1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 650 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Fourniture, installation et mise en service des caméras et du logiciel de vidéoprotection

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

48000000 Software package and information systems

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR103 Yvelines

Main site or place of performance: Ville du Pecq, 78230 Le Pecq et communes alentours.

II.2.4. Description of the procurement

Le lot n° 1 a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service des caméras et du logiciel de vidéoprotection. La procédure de passation utilisée est: l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2-1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé sous forme d'un accord-cadre sans minimum et avec maximum passé en application des articles L. 2125-1-1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification.

L'accord-cadre peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à deux. La durée de chaque période de reconduction est d'un an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de trois ans.

La reconduction est tacite: elle est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins un mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Le montant des commandes pour la période initiale, pour le lot n° 1 du marché, est défini comme suit: maximum: 350 000 EUR HT. Le montant sera identique pour chaque période de reconduction.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique de l'offre évaluée sur le mémoire technique (les sous-critères sont détaillés dans le règlement de la consultation) / Weighting: 65

Price - Weighting: 35

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 050 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Nombre de périodes de reconduction: deux. Durée de chaque période de reconduction: un an. Durée maximale du contrat: trois ans.

Reconduction tacite: considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins un mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Option au sens du droit européen: reconduction possible du marché.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Travaux de voirie pour la création d'un réseau fibre entre les caméras, l'Hôtel de Ville du Pecq et le CSU de Croissy-sur-Seine

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

45222300 Engineering work for security installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR103 Yvelines

Main site or place of performance: Lieu(x) d'exécution : Ville du Pecq, 78230 Le Pecq et communes alentours.

II.2.4. Description of the procurement

Le lot n° 2 a pour objet les travaux de voirie pour la création d'un réseau fibre entre les caméras, l'Hôtel de Ville du Pecq et le CSU de Croissy-sur-Seine. La procédure de passation utilisée est: l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2-1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé sous forme d'un accord-cadre sans minimum et avec maximum passé en application des articles L. 2125-1-1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification.

L'accord-cadre peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à deux. La durée de chaque période de reconduction est d'un an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de trois ans.

La reconduction est tacite: elle est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins un mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Le montant des commandes pour la période initiale, pour le lot n° 2 du marché, est défini comme suit: maximum: 200 000 EUR HT. Le montant sera identique pour chaque période de reconduction.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique évaluée sur le mémoire technique (les sous-critères sont détaillés dans le règlement de la consultation) / Weighting: 40

Price - Weighting: 60

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 600 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre peut être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Nombre de périodes de reconduction: deux. Durée de chaque période de reconduction: un an. Durée maximale du contrat: trois ans. Reconduction tacite: considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins un mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Option au sens du droit européen: reconduction possible du marché.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise:

- pour le lot n° 1 et pour le lot n° 2: déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;
- lot n° 2: déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise:

- pour le lot n° 1: une certification APSAD NF 367-I82 ou des références permettant d'attester de capacités techniques équivalentes de l'entreprise;
- pour le lot n° 1: liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
- pour le lot n° 2: liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);
- pour le lot n° 2: certificats de qualifications professionnelles: FNTF, Qualifelec (ou équivalents) représentatifs des travaux;
- pour le lot n° 2: attestation de déclaration «Opérateur» pour avoir l'autorisation d'intervenir dans les chambres et les infrastructures des différents opérateurs existants sur le territoire de la Ville du Pecq ainsi que sur le territoire de Croissy-sur-Seine et de Port-Marly.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/09/2021 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 30/09/2021 Local time: 17:15

Place:

Le Pecq (78230).

Information about authorised persons and opening procedure: La date d'ouverture des plis est donnée à titre indicatif.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard dix jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Les offres des candidats seront rédigées en français et exprimées en euros. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français (pour l'ensemble des documents remis dans l'offre).

Dans le dossier de candidature, les candidats doivent également fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent obligatoirement soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) — versions du 1.4.2019 disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr soit le Document unique de marché européen (DUME). La fourniture du DUME ne dispense pas les candidats de fournir les informations relatives à leurs capacités décrites ci-dessus. Conformément à l'article R. 2143-12, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve par tout moyen approprié qu'il en disposera pour l'exécution du marché. En cas de recours à la sous-traitance, le candidat doit fournir une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement (formulaire DC4 — déclaration de sous-traitance). Pour chaque sous-traitant, le candidat devra joindre une déclaration contenant les renseignements exigés par l'article R. 2193-1 du code de la commande publique ainsi que l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus (renseignements concernant la situation juridique, la capacité économique et financière ainsi que les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise). La transmission par voie électronique du pli du candidat est obligatoire sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse: <http://www.eu.supply> Une visite sur site est obligatoire: pour l'effectuer, les candidats devront prendre rendez-vous avec la société ATC au +33 614837202, assistant à la maîtrise d'ouvrage pour effectuer la

visite. Les visites auront lieu le mercredi 15.9.2021 (14h00) et le vendredi 17.9.2021 (9h00). Le point de départ de la visite s'effectuera à l'Hôtel de Ville du Pecq situé 13 bis quai M. Berteaux, 78230 Le Pecq. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse: <http://www.eu-supply.com/pecq.asp> — Cette demande doit intervenir au plus tard le 20.9.2021 (17h00).

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, le 23.9.2021 au plus tard. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: ressources propres de la Ville du Pecq et subvention du conseil régional et de l'état (FIPD et DETR).

Païement des sommes dues: 30 jours à compter de la réception des factures.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

Country: France

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes:

— référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat;

— référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;

— recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat);

— recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

Country: France

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

VI.5.

Date of dispatch of this notice

20/07/2021